

A St Just le 7 juin 2021.

# Questions CGT DS Smith St Just Au CSEE de juin 2021.

## 1. Santé – Sécurité

- 1.1. Information sur les CAT et transmission des CAT (toujours deux en attente).
- 1.2. Nombre de soins et localisation de ces soins sur mai 2021.
- 1.3. Nombre d'accident sur mai 2021 ainsi que les causes de ces accidents.
- 1.4. Pouvez-vous nous indiquer la procédure dans l'entreprise en cas accident ayant entraîné ou ayant pu entraîner des conséquences graves, ainsi qu'en cas d'événement grave lié à l'activité de l'entreprise, ayant porté atteinte ou ayant pu porter atteinte à la santé publique ou à l'environnement.
- 1.5. Transmission aux membres du **CS2E** des rapports de vérification des organismes agréés.
- 1.6. Où en est-on de la demande d'analyse des dalles des locaux sociaux pouvant contenir de l'amiante ?
- 1.7. Quand pourrons-nous de nouveau reprendre les pauses casse-croûte de façon normale ?
- 1.8. Le CS2E demande la mise en place d'un plan de prévention « forte chaleur ». En effet, lors de période de forte chaleur, les conditions de travail des salarié.es sont fortement dégradé.es et cela peut porter atteinte à la santé.
- 1.9. Quelles sont les mesures en place pour faciliter les rendez-vous vaccinaux COVID-19 ?
- 1.10. Quand aura-t-on la fiche d'entreprise à jour ?

## 2. Activité usine :

- 2.1. Point sur l'activité de St Just et des autres sites DS Smith.
- 2.2. Point sur les heures supplémentaires et samedi matin prévues sur juillet 2021.
- 2.3. Nouveaux clients, perspective dans le temps et tonnage.
- 2.4. Pourquoi stocker du non-conforme à l'annexe ?
- 2.5. Organisation de l'atelier sur juillet/août.

## 3. Mouvement du personnel.

- 3.1. Point sur les intérimaires.

3.2. Point sur les recrutements en cours.

**4. Prime de performance.**

4.1. Taux de PP d'avril et de mai 2021.

**5. Point production travaux projets.**

5.1. Présentation du planning d'intervention maintenance sur juillet 2021.

5.2. Quand est prévu l'organisation et la mise en peinture des numéros d'allée au magasin des produits finis ?

5.3. Malgré les nombreuses interventions, la qualité du carton peine à s'améliorer. Dans quel délai peut-on espérer une amélioration ?

5.4. Les élu.es ont des doutes sur le bien fondé des cahiers de demandes d'interventions. En effet, avec les souches en double exemplaires, les demandes disparaissaient, alors là qu'il n'y en a pas, que peut-on espérer ?

5.5. Les élu.es vous demandent le retrait immédiat de la feuille de production stigmatisant les équipes et mettant les salarié.es en concurrence.

**6. Autres questions.**

6.1. Date d'entrée en vigueur la fiche d'évaluation des intérimaires comme elle a été présentée en CS2E du 22 février 2021 au point 13-m ?

6.2. Point sur les accès à la BDES et les alertes des élu.es en cas de modifications.

6.3. Où en est-on des chariots bobines ?

6.4. Pouvez-vous nous donner votre interprétation L4121-2 du code du travail.

6.5. Les élu.es vous rappellent que la grève est un droit, il n'est pas normal que des salarié.es désireux de faire grève reçoivent des menaces de la part de la hiérarchie.